

courir a cette porte quil voulut fermer, et qui dez quil l'eut esbranlée tomba sur lui, et l'escrasa sur le champ en l'estouffant et l'accablant par sa pesanteur sans qu'il donnast aucun signo de vie. Cette mort m'a esté tres sensible du coté de Dieu parce que ce frere ne me paroissoit pas encore bien disposé ; Il m'avoit fait de belles promesses de quitter les compagnies de debauches et de se convertir a Dieu, Il paroissoit touché jusqu'a pleurer quand il lisoit mes lettres que je trouvoy toutes apres sa mort dans lesquelles il sembloit que j'eusse eu un pressentiment de ce qui devoit lui arriver. Mais apres tout il n'estoit pas Co<sup>e</sup> il falloit estre pour paroistre devant Dieu ; Il avoit un compte a rendre a des mineurs ausquels il avoit fait quelque tort par lantipathie quil avait conceu contre leur tuteur et il m'avoit promis de satisfaire au tort qu'il avoit fait a ces enfans, Il ne frequentoit pas les Sacremens, et j'appris avec sarcroist de douleur de son curez quil estoit incertain s'il avoit fait ses pasques ; Il estoit addonné a la debauche de vin, et que scaije s'il n'y en avoit point d'autre, et par malheur dans ce temps la il estoit en une espece de querelle avec ma mere pour quelques interests temporels, et Co<sup>e</sup> il y avoit plus de six mois que je ne les avois veus je navois pu remedier a ce different. Il meurt dans cet estat et nous laisse dans une funeste incertitude du jugement que Dieu aura exercé contre lui, tout nous portant a croire selon les apparances quil puny dans sa juste colere ; jamais mort ne m'a plus touchée et fait faire de plus solides reflexions sur cette fin de l'homme et le jugement de Dieu qui s'en ensuit. Quelqu'effort que je fisse sur moymesme pour me convaincre que Dieu est tres juste en toutes ses Voyes, quelque soin que je prise de m'humilier soas sa tres puissante main, je ne laissois pas dans certains momens de sentir si vivement cette perte en pensant que si Dieu me faisoit misericorde j'aurois le deplaisir de scavoir mon frere séparé de Dieu pour toute L'eternité qu'il a fallu que Dieu m'ait fait de grandes graces, en m'apprenant a aymer son bon plaisir dans l'exécution de toutes ses volontez, pour me faire faire un Si usage de cet accident. Il m'est demouré de cecy une si forte impression d'estre a Dieu sans reserve qu'elle n'est Dieu mercy pas encore passée, et ne passera pas Co<sup>e</sup> je l'espere si tost.

L'estat ou il a laissé ses affaires temporelles de sa famille na pas laissé de m'inquierer aussy pendant quelque temps ; Il avoit six ou sept fermes et receptes sur les bras, et un Equipage de plus de soixante mil livres pour les faire valoir qu'on a trouvez par l'inventaire qu'on en a fait il a laissé deux enfans orphelins de Peres et meros, et une femme veuve qu'il avoit espousée en seconde noces, aucun de Parens ne vouloit accepter la tutelle de ces enfans du grand ambaras de ces fermes ; et ils auroient tous desirez que j'eusse voulu m'en charger quelque opposition qu'ils vissent bien que cela avoit avec mon estat, je fis resoudre avec peine mon beau pere a estre tuteur ; ce qui en partie causa la mort de ma mere qui arriva quinze jours apres, car cette pauvre femme accablée de douleur de la mort de son fils aîné ayant voulu assister a l'inventaire pour y faire rapporter plus de 2000 liv. de meubles qu'on en avoit destourné, y contracta une maladie qui l'emporta en cinq jours de temps, si bien qu'estant allé pour la consoler, je me trouvoy au contraire obligé de la disposer a la mort, a laquelle mesme il me fut impossible de la disposer co<sup>e</sup> j'aurois souhaitté ; l'ayant trouvée en arrivant dans un assoupissement qui lui ostoit la connoissance et le moyen de se bien confesser, et communier, Cette 2 mort naugmenta pas peu ma douleur, et me fit encore plus solidement penser a ce passage ; mais Dieu a depuis changé cette douleur en joye, Il a rompu mes liens et tout ce qui pouvoit du coté des parens m'attacher afin d'estre en estat de lui offrir le reste de mes jours un sacrifice de louanges ; Il m'a par sa misericorde fait sentir que si mes parens m'abandonnoit il me prenoit davantage sous sa protection, et qu'il scaivoit bien me tenir lieu de tout ce que j'aurois a esperer des creatures, j'ay bien reconnu que c'est un grand bien que Dieu travaille a detruire ce qui tenoit quelque place en notre cœur et lempeschoit d'estre totalement a lui ; quoyqu'on n'ayme pas les parens d'une maniere a vouloir pour eux deplaire a Dieu, on ne laisse pas d'ayvoir un certain appuy qui s'oppose et destruit celui qu'on doit avoir Sur Dieu Seul, j'ay esté pendant trois mois occupé de temps en temps par toutes ces affaires mais enfin Dieu m'a fait la grace de m'en deslivrer, et je suis à la veille de transiger avec mon beaupere tout d'un coup pour une somme très molique a laquelle Monsr L'abbé de Brisacier m'a conseillé de me reduire plutost que d'entrer